

Section : BASKET-BALL - INSCRIPTION - Saison 2018-2019

DOSSIER COMPLET A REMETTRE A VOTRE COACH

A partir du 1 octobre, votre enfant n'aura pas accès aux entraînements si son dossier n'est pas complet.

Aucun joueur ne peut accéder à un match en compétition sans avoir rendu son dossier complet.

Attention, les matchs débutent fin septembre.

Vous souhaitez renouveler votre licence pour la saison 2018-2019 :

- Le **bulletin d'inscription** complété
- L'imprimé **Demande de Licence** du Comité Départemental complété
- Le **questionnaire de santé** si vous avez fourni un certificat médical il y a moins de 3 ans
OU un **certificat médical** à faire compléter par votre médecin sur la Demande de Licence
- Case **Sur-classement** à compléter par votre médecin si vous êtes en dernière année de votre catégorie
- Case **Dopage** à compléter pour tout mineur
- Une **photo d'identité** récente (Nom et catégorie au dos)
- Un **chèque de cotisation** à l'ordre de l'USB Basket-Ball (voir montant au recto). Vous avez la possibilité de régler en 3 fois. (Nom et catégorie au dos)
- Un **chèque de caution** de 30€ à l'ordre de l'USB Basket-Ball pour les déplacements (Nom / cat. au dos)

Vous débutez cette saison 2018-2019, c'est votre première année de basket :

- Le **bulletin d'inscription** complété
- L'imprimé **Demande de Licence** du Comité Départemental complété
- Un **certificat médical** à faire compléter par votre médecin sur la Demande de Licence
- Case **Dopage** à compléter pour tout mineur
- Une **photo d'identité** récente (Nom et catégorie au dos)
- Un **chèque de cotisation** à l'ordre de l'USB Basket-Ball (voir montant au recto). Vous avez la possibilité de régler en 3 fois. (Nom et catégorie au dos)
- Un **chèque de caution** de 30€ à l'ordre de l'USB Basket-Ball pour les déplacements (Nom / cat. au dos)

Vous venez d'un autre club et souhaitez être licencié(e) à Bois le roi cette saison :

- Le **bulletin d'inscription** complété
- L'imprimé **Demande de Licence** du Comité Départemental complété
- Un **certificat médical** à faire compléter par votre médecin sur la Demande de Licence
- Case **Sur-classement** à compléter par votre médecin si vous êtes en dernière année de votre catégorie
- Case **Dopage** à compléter pour tout mineur
- Une **photo d'identité** récente (Nom et catégorie au dos)
- Un **chèque de cotisation** et **de frais de mutation** à l'ordre de l'USB Basket-Ball (voir montant au recto). Vous avez la possibilité de régler en 3 fois. (Nom et catégorie. au dos)
- Un **chèque de caution** de 30€ à l'ordre de l'USB Basket-Ball pour les déplacements (Nom / cat. au dos)

Merci de lire avec votre enfant **la philosophie du club et la Charte du Club.**

COTISATIONS ANNUELLES

Catégories Masculin et Féminin		Année de naissance	Cotisation annuelle *		Frais de mutation	Caution déplacement
			Habitant à Bois le roi	Hors commune		
Ecole de basket	U7	2014 - 2013 - 2012	150 €	155 €	0 €	0 €
Mini-poussins	U9	2011 - 2010	150 €	155 €	0 €	30 €
Poussins	U11	2009 - 2008	150 €	155 €	0 €	30 €
Benjamins	U13	2007 - 2006	160 €	165 €	0 €	30 €
Minimes	U15	2005 - 2004	160 €	165 €	25 €	30 €
Cadets	U17	2003 - 2002	160 €	165 €	50 €	30 €
Juniors	U20	2001 - 2000 - 1999	170 €	175 €	50 €	30 €
Seniors		1998 et avant	170 €	175 €	50 €	0 €
Loisirs (hors compétition)		Tout âge - Mixte	140 €	145 €	0 €	0 €

***Une tenue de basket** du club sera offerte en U7 et U9 et **un maillot réversible** pour les entraînements pour toutes les autres catégories.

***Réduction Famille** : 10 € sur la deuxième licence ; 20 € sur la troisième licence

***L'assurance option A** est inclus dans la cotisation (les autres options sont à la charge du licencié)

*Les non-joueurs (dirigeant / parent accompagnateur) devant être licenciés ne payent pas de cotisation.

Qu'est-ce que la Caution Déplacements ?

Lors les matchs en extérieur, vous serez sollicité pour le transport des co-équipiers de votre enfant. Si vous contribuez à plus de deux déplacements, le chèque de caution de 30 euros vous sera rendu en fin de saison. Dans le cas contraire, le club encaissera cette caution.

PLANNING DES ENTRAÎNEMENTS SAISON 2018 -2019

Les entrainements débuteront dès **la semaine du 3 septembre 2018** au gymnase Langenargen de Bois-le-roi ou au gymnase de Fontaine-le-port selon les catégories. Pour les horaires, veuillez consulter le site : www.usboisleroi-basket.fr ou [Facebook US Bois le roi Basket](#).

RENSEIGNEMENTS : Entraînements : Olivier FRIGO – Directeur sportif – Tel 07 83 87 00 22
 Inscriptions : Fabienne AÏCHOUNE – Secrétaire – Tel 06 15 05 29 08
 Courriel : usboisleroibasket@gmail.com

A REMETTRE AVEC LES DOCUMENTS DEMANDES

BULLETIN D'INSCRIPTION - USB BASKET

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de naissance Sexe M/F :

Réservé à l'administration

- Photo
- Demande de licence
- Certificat médical / Questionnaire
- Chèque de cotisation au trésorier
- Chèque de mutation au trésorier
- Chèque de caution au trésorier
- Licencié / Adhérent

Remarques

OBLIGATOIRE Portable : E-mail :

Merci d'envoyer les nom, prénom et date de naissance du licencié par email sur usboisleroibasket@gmail.com pour validation de vos coordonnées.

Pour aider ton club, avoir des responsabilités et t'investir, tu aimerais :

- Apprendre l'arbitrage
- Apprendre à tenir une table de marque
- Apprendre à tenir le chronomètre et/ou la e-marque
- Apprendre à m'occuper d'une équipe
- Aider lors de l'organisation d'événements

Obligatoire pour les moins de 18 ans : signature des parents / tuteur ci-dessous

Je soussigné M./Mme. :

- **autorise le club de l'USB Basket à transporter notre enfant** ci-dessus mentionné lors des déplacements pour les compétitions sportives. Ces déplacements seront effectués en voitures particulières mises à disposition par des bénévoles et parents.
- **autorise le club de l'USB Basket à transporter notre enfant vers un établissement hospitalier** pour examen ou intervention chirurgicale en cas d'accident, lors des déplacements ou au cours des activités sportives.
- **autorise le club de l'USB Basket** à publier des photos et/ou des vidéos de notre enfant.
- **certifie avoir pris connaissance de la Charte du club** et m'engage au nom de mon enfant à la respecter et à la lui faire respecter.
- **m'engage à participer à au moins deux déplacements de la catégorie de mon enfant** dans la saison et joint un chèque de caution « déplacement » de 30€. Ce chèque me sera remis en fin de saison si j'ai rempli cet engagement.

A Bois le roi le

Signature

Parents :

Mr / Mme

Joueur :

Enfant

A CONSERVER PAR LE LICENCIÉ

Philosophie du CLUB

L'USB Bois le roi Basket est un club construit sur des valeurs partagées par ses membres qui sont **Convivialité et Respect**.

Chaque Licencié (dirigeant, arbitre, entraîneur, joueur) doit représenter le club et ses valeurs de la meilleure manière possible.

Chaque Licencié (dirigeant, arbitre, entraîneur, joueur) doit respecter les arbitres, les opérateurs de table de marque et les adversaires mais également l'ensemble de ses partenaires au sein du club.

Chaque licencié est responsable de ses actes.

- Toute amende pour faute technique sera réglée par le licencié concerné.
- Si un licencié porte atteinte à l'image et aux valeurs portées par le club il s'exclut de lui-même.

Sportivement nous avons pour mission de toujours tirer nos joueurs vers le haut en tenant compte des capacités de chacun.

Le club a un projet sportif dont l'objectif est de former des joueurs pour les amener au niveau régional. L'ensemble des adhérents du club se doit de respecter ce projet.

Une commission sportive constituée de l'ensemble des coaches et coordonnée par un professionnel diplômé est garante du projet sportif. Son rôle est d'assurer la cohérence sportive dans le club, à tous les niveaux. L'objectif du club est d'investir sur la formation des jeunes afin de garantir la pérennité de l'équipe senior et lui permettre d'atteindre le niveau régional.

Le club est dédié à l'apprentissage du basket, mais les entraîneurs et dirigeants sont aussi des éducateurs.

Le club donnera la possibilité et encouragera ses licenciés à se former au rôle d'entraîneur, d'arbitre ou d'opérateur de table de marque.

Pour qu'au sein du club, nous avançons ensemble dans la même direction, chacun doit rester à sa place et chacun à son niveau doit participer à la vie du club.

Le joueur joue et participe à la vie du club.

L'entraîneur entraîne et s'implique dans le projet sportif du club.

Le dirigeant prend des décisions dans l'intérêt du club et des licenciés.

Les parents encouragent et aident le club lors des événements.

Le Bureau vous souhaite une bonne saison et espère vous voir nombreux rejoindre l'USB Basket

A CONSERVER PAR LE LICENCIÉ

CHARTRE DU CLUB

Par la signature d'une licence à l'USB Bois le roi, l'adhérent s'engage à respecter cette charte.

Amis, joueurs, joueuses et parents,

En signant une licence dans le club de l'US Bois le Roi, vous adhérez à une association Loi 1901, gérée par des bénévoles. La charte du club est un ensemble de droits et de devoirs visant à une meilleure cohésion de la vie du club. Elle engage les joueurs, les joueuses, les dirigeants, mais aussi les parents dans l'acceptation et le respect de celle-ci. Elle engage également les joueurs des clubs avec lesquels l'US Bois le Roi Basket aurait des équipes en commun et dont Bois le Roi a la responsabilité sportive.

Chaque personne désireuse d'adhérer au club doit donc prendre connaissance de la Charte du Club et s'engager à la respecter.

Pourquoi une telle charte ?

- pour adopter une attitude sportive,
- pour rendre agréable la vie au sein du club,
- pour s'épanouir et progresser individuellement,
- pour faire progresser collectivement,
- pour valoriser l'image du club,
- pour être fier de faire partie de l'US Bois le roi basket,
- pour que le basket soit un plaisir pour tous.

En tant que joueur, je m'engage à :

En général

1. Prendre une licence et être à jour de sa cotisation.
2. Dire « bonjour » et « au revoir » aux autres joueurs, entraîneurs, membres du club
3. Je participe à la vie du club en aidant au moins 3 fois dans l'année à la table de marque
4. Je viens soutenir les autres équipes de mon club.
5. Adhérer au projet sportif de mon équipe et de mon club.
6. Adapter mon comportement à ce sport collectif.
7. Savoir que mon comportement personnel, sur et en dehors du terrain, engage mon club.
8. Respecter les installations intérieures et extérieures, le matériel mis à disposition.
9. Respecter les règles du jeu, joueurs, entraîneurs, arbitres, spectateurs, membres du club.
10. Avertir en temps voulu l'encadrement en cas de retard ou d'absence.
11. Accepter la victoire comme la défaite, les décisions de mon coach et de l'arbitre, les sanctions éventuelles.
12. Refuser la tricherie sous toutes ses formes, l'esprit de vengeance.
13. Maîtriser mes émotions, mon impulsion, mon agressivité.
14. Développer mon goût pour l'effort individuel et collectif, la prise d'initiative, de décision, d'entraide, de solidarité.
15. Avoir des ambitions individuelles et collectives.
16. Participer à la vie sportive et extra-sportive de mon club.
17. Apporter mon aide aux bénévoles du club
18. Je suis responsable de mes actes et je paye les amendes pour mes fautes techniques

Aux entraînements

1. Arriver en avance pour m'échauffer avant l'heure, sans déranger les autres.
2. Etre en tenue de sport (short, baskets, tee-shirt manches courtes).
3. Avoir les cheveux attachés (Garçons et filles).
4. Enlever mes bijoux et tous autres objets susceptibles de blesser mes camarades.
5. Apporter ma bouteille d'eau.
6. Ecouter les consignes du coach.
7. Ne pas perdre du temps durant les exercices.
8. Mémoriser le lieu et l'heure de rendez-vous du match à venir.
9. Ranger le matériel à la fin de l'entraînement.

Aux matchs

1. Respecter les mêmes engagements qu'aux entraînements
2. Ne pas déranger si le match précédent n'est pas terminé.
3. Rester sur le banc afin d'être concentré sur le match.
4. Ne pas parler aux joueurs, ne pas crier durant le jeu.
5. Se regrouper rapidement durant les temps-morts demandés.
6. Etre attentif aux consignes données par mon coach.
7. Ne pas parler à l'arbitre.
8. Saluer l'équipe adverse et l'arbitre sur la victoire comme sur la défaite.

En tant que parent, je m'engage à :

1. Accompagner impérativement les enfants jusqu'à la salle afin de vérifier la présence de l'entraîneur ou d'un responsable.
2. Honorer les obligations administratives et financières dans les meilleurs délais en début de saison.
3. Participer activement à la vie du club :
 - Tenir la buvette, etc....
 - Accompagner des joueurs lors des déplacements à l'extérieur, participer au moins deux déplacements de mon enfant
 - M'investir si nécessaire dans l'arbitrage, la table de marques, la préparation ou la participation aux manifestations du club,
4. Mettre mes compétences professionnelles au service du club (secrétariat, sponsoring, rédaction d'articles, comptabilité, photographies, films...)
5. Participer, à tour de rôle, à l'accompagnement des enfants lors des matches.
6. Respecter les dirigeants et encadrants :
 - L'entraîneur a été nommé par les dirigeants du club et dispose des qualités nécessaires pour diriger une équipe.
 - Les parents ne doivent, en aucun cas, intervenir dans le domaine technique, composition d'équipe, coaching ou autre.
 - Tout manquement à ce principe pourra entraîner la convocation du licencié, ou de son responsable légal, devant la commission de discipline du club.
7. Rester fair-play, faire preuve d'indulgence et se conformer aux règles, montrer l'exemple aux enfants en tant que spectateur, respecter l'arbitre et les adversaires. Je n'insulte pas les arbitres, ni l'équipe adverse, j'encourage l'équipe de mon enfant.
8. Bannir toute forme de violence
9. Contribuer si possible à la venue de sponsor au sein du club
10. Autoriser le club de l'US Bois le roi Basket à reproduire et à afficher les photographies/vidéos représentant son image ou celle de son enfant.

En tant qu'entraîneur, éducateur, je m'engage à :

1. Dire bonjour et au revoir,
2. Respecter le projet sportif du club
3. Respecter les décisions prises par le bureau
4. Participer à la commission sportive et respecter les décisions prises. Les mettre en œuvre dans son équipe.
5. Etre en tenue de sport lors d'un entraînement ou arbitrage.
6. Faire respecter les partenaires, les adversaires, éducateurs, arbitres et spectateurs.
7. Faire respecter les installations intérieures et extérieures, le matériel.
8. Sanctionner : la violence, la tricherie, le comportement agressif, les insultes, la mauvaise tenue, l'absence abusive et injustifiée.
9. Favoriser le comportement plutôt que le résultat.
10. Participer activement à la vie du club
11. Venir voir les autres équipes du club
12. Je suis responsable de mes actes et je paye les amendes pour mes fautes techniques
13. Etre consciencieux en évitant de :
 - laisser un jeune sur le banc de touche plus de 2/3 du temps,
 - faire du favoritisme vis-à-vis de certains joueurs,
 - disjoncter quand un joueur a raté quelque chose : favoriser le tête à tête calme,
 - critiquer ou insulter un arbitre,
14. Bannir toute expression telle que :
 - si on a perdu, c'est à cause de untel ou unetelle,
 - si on a perdu, c'est à cause de l'arbitrage,
 - l'équipe est vraiment nulle,
15. Etre éducateur, c'est surtout savoir :
 - expliquer de façon collective la victoire ou la défaite,
 - féliciter la bonne prestation ou le comportement de l'équipe dès que nécessaire,
 - maintenir un esprit d'équipe en favorisant toujours l'aspect collectif.
16. Etre éducateur, c'est aussi :
 - respecter, conseiller, encourager,
 - faire confiance, donner des solutions,
 - éviter de dénigrer, ne jamais insulter,
 - avoir un comportement sérieux, adulte,
 - être à l'écoute des joueurs, des parents pour les plus jeunes,
 - garder en toutes circonstances sa lucidité.

Engagement du Club

1. Assurer et licencier le joueur auprès de la FFBB.
2. Mettre tout en œuvre pour organiser la pratique du basket dans un esprit convivial et sportif à la fois.
3. Développer la socialisation et l'esprit d'équipe.
4. Faire progresser le joueur à son rythme. Etre à l'écoute du joueur et le respecter.
5. Assurer un suivi du joueur, en informer les parents sur demande.
6. Mettre en place des entraîneurs pour chaque équipe.
7. Mettre à la disposition du licencié le matériel collectif nécessaire.
8. Mettre en place des stages avec des éducateurs durant les vacances dans la mesure du possible
9. Former les adhérents qui le souhaitent pour qu'ils deviennent coach, arbitre
10. Associer les parents à la vie du club